



4

LES DÉMARCHES CQP





Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) est une certification, qui atteste de l'acquisition d'une qualification nationale dans un emploi propre à une branche professionnelle ou à un secteur.

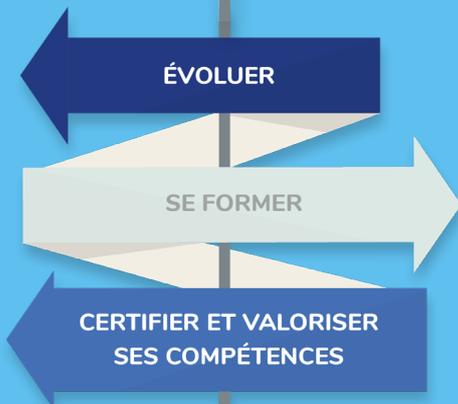
Le CQP est un outil pour qualifier et fidéliser vos salariés, dans le cadre de parcours individualisés.



L'IFRIA Bretagne vous accompagne dans toute démarche visant à la certification des salariés, de leur identification à la remise de leur CQP :

- Identification du CQP visé. Réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité
- Validation des référentiels et outils
- Positionnement : évaluation ESCA afin de positionner les candidats par rapport aux exigences du référentiel
- En fonction des résultats du test ESCA, définition d'un plan adapté de formation
- Présentation du projet CQP à la branche
- Mise en œuvre du plan de formation en alternance (évaluations de la progression en poste et en salle) – mise à disposition de l'outil ESCA, pour le suivi des activités
- Préparation à la présentation du projet devant le jury paritaire
- Participation au jury
- Accompagnement dans la gestion administrative de la session de formation





LES OBJECTIFS

- **Organiser l'évolution professionnelle de vos salariés,** particulièrement les opérateurs et agents de maîtrise
- **Valoriser vos salariés et développer leur employabilité**

L'IFRIA Bretagne est labellisé ESCA par l'OPCALIM, OPCA d'une majorité d'entreprises de la filière industrielle alimentaire. Cette reconnaissance lui permet notamment de mobiliser les outils ESCA CQP tout au long de la démarche.



Chaque démarche de CQP intègre les fondamentaux du modèle IFRIA Bretagne :

- La personnalisation de la prestation en fonction des besoins de votre entreprise
- La formation en alternance,
- La mobilisation des tuteurs
- L'individualisation et la certification des parcours

Pour consulter la liste des CQP disponibles, rendez-vous sur le site de l'OPCALIM

EN SAVOIR +



Depuis 2016, l'IFRIA Bretagne, en collaboration étroite avec l'OCAPIAT, déploie un programme CQP dédié au développement des compétences et à la reconnaissance des managers de proximité dans les industries alimentaires en Bretagne.

Ce parcours d'une durée de 9 mois environ, débouchant sur la remise d'un Certificat de Qualification Professionnelle Responsable d'équipe / Responsable de secteur, intègre des salariés de plusieurs entreprises, afin de mêler les retours d'expérience, susciter l'émulation et fonder un réseau breton de managers de proximité.

Suivant les étapes d'une démarche CQP, l'IFRIA Bretagne propose un programme complet de formation théorique déployé par des intervenants experts. Les 9 modules que suivent



tous les candidats leur permettent de développer et compléter leurs compétences, mais aussi de disposer de méthodes et outils facilement mobilisables en entreprise. Surtout, le programme est conçu afin que chacun puisse comprendre le sens de sa mission et gagner en confiance pour améliorer le fonctionnement industriel mais aussi social de son atelier.

LES OBJECTIFS

- Optimiser les compétences et la performance de vos responsables d'équipe et de secteur
- Valoriser et fidéliser les responsables d'équipe et de secteur, par une certification reconnue par les branches professionnelles

Pour consulter la plaquette, rendez-vous sur le site internet de l'IFRIA Bretagne

EN SAVOIR +



Les modules théoriques du CQP RE/RS

22 jours de formation en salle
et 3 suivis d'accompagnement individuel :



- **Manager au quotidien :**
comprendre les rôles du manager de proximité, découvrir les fondamentaux de l'amélioration continue
- **Organiser son temps de travail :**
connaître son territoire et gérer son temps
- **Management et leadership**
- **Gestion des risques et résolution de problèmes** (gestion de la performance et analyse des risques)
- **Management des équipes**
- **La stratégie RH** dans le management au quotidien
- **La gestion de production :**
efficacité, TRS, SMED, démarche TPM, performance sociale
- **Rédiger un rapport et le présenter**
- **Accompagnement individuel**
au projet du candidat



Chaque démarche de CQP intègre les fondamentaux du modèle IFRIA Bretagne :

- La personnalisation de la prestation en fonction des besoins de votre entreprise
- La formation en alternance,
- La mobilisation des tuteurs
- L'individualisation et la certification des parcours

Pour consulter la liste des CQP disponibles, rendez-vous sur le site de l'OCAPIAT.

EN SAVOIR +